

→ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Le maire : Jean-Paul Loyer**
Affaires générales
tous les jours sur rendez-vous
- **1^{er} adjoint : Philippe Allier**
Urbanisme, finances
mercredi matin sur rendez-vous.
- **2^{ème} adjoint : Alain Blaise**
Affaires scolaires et périscolaires
samedi de 9h30 à 11h sur rendez-vous.
- **3^{ème} adjoint : Michel Douillard**
Voirie, bâtiment, assainissement
lundi de 14h à 16h sur rendez-vous.
- **4^{ème} adjointe : Jacqueline Levesque**
Affaires sociales et communication
mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.
- **5^{ème} adjoint : Michel Moreau**
Vie associative, sport et culture
mercredi de 15h à 17h30 sur rendez-vous.

→ HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

☎ 02 40 06 53 18

E-mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr
Site internet : www.chateau-thebaud.fr

→ GARDES DE NUIT ET WEEK-END

Médecins et ambulances	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Pharmacie de garde	☎ 3237

Directeur de la publication : Jean-Paul Loyer
Responsable de la communication : Jacqueline Levesque
Nombre d'exemplaires : 1 250.
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2010



Conception et impression :

IMPRIMERIE 2000

Vieilleigne - Tél. 02 40 26 54 64



La couverture du bulletin est imprimée avec des encres végétales sur papier non chloré et l'intérieur sur papier 100% recyclé.

L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT.

Sommaire

La Vie Municipale - page 2 à 11

- Compte rendus de conseils municipaux
- Date à retenir : Repas des Aînés
- Commissions Archives
- Interview
 - Comité des Fêtes
 - Cocci Market
- Enfance-Jeunesse
- Départ en retraite de Jeannine Moriceau
- Nos fêtes de village
- Combien ça coûte?

La Vie scolaire - page 12

- Ecole Saint-Joseph
- Ecole Marcel Canonnet

La Vie Associative - page 13 à 16

- Téléthon 2010
- Balivernes
- Amicale Laïque
- Pont Caffino + Nettoyage de la Maine
- Danse
- Théâtre
- Don du sang
- Karaté
- Gymnastique
- Amicale des pompiers

Infos Pratiques - page 17 à 19

- Administration
- Etat Civil
- Calendrier des manifestations
- Nouveau sur la commune
- Divers

Intercommunalité - page 20

- Programmation culturelle
- Semaine Bleue
- Informations ordures ménagères

Un été au centre de loisirs

L'été 2010 restera un excellent cru pour notre centre de loisirs : 115 enfants l'ont fréquenté.



De nombreuses activités se sont déroulées : char à voile, surf, piscine, mini-golf, initiation à la pêche à la ligne, poney club et bien d'autres animations (cf le retour en images page 2 de couverture).

Les enfants ont également participé aux tâches quotidiennes (courses, préparation des repas, vaisselle) tout cela dans une bonne ambiance et dans le respect des autres.

Pour une première, la mise en place de camps a donc été un succès.

Bravo à Fabien, notre directeur, ainsi qu'à toute son équipe.

En septembre, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, la rentrée s'est bien déroulée. Les effectifs des écoles restent, pour l'année 2010/2011, stables et l'accueil périscolaire compte désormais 165 inscriptions.

Le restaurant scolaire dirigé, dorénavant, par Isabelle Cormerais accueille 250 enfants par jour. La société ARIDEV, nouveau prestataire, donne entière satisfaction, notamment en proposant un ingrédient bio par repas.

Merci à tous les agents qui tout au long de l'année, permettent le bon déroulement de ces différents services, pour le bien-être des enfants de notre commune.

A. Blaise

Adjoint aux Affaires scolaires et périscolaires

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte rendu de conseil municipal du 8 mars 2010

■ Extension du réseau d'assainissement collectif de Brairon – participation de raccordement

M. le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement du parc d'activités du Butay, la communauté de communes, maître d'ouvrage du projet, avait proposé d'étendre le réseau au village voisin de Brairon.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

DÉCIDE d'appliquer la participation forfaitaire de raccordement à l'égout, dans le cadre de l'extension du réseau d'assainissement collectif de Brairon.

RAPPELLE que celle-ci est fixée à 933,00 € pour 2010 et revue annuellement par délibération du conseil municipal.

■ Compte de gestion - budget communal 2009

M. ALLIER présente les comptes de l'exercice 2009. Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le compte de gestion 2009 du budget communal du trésorier municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire soit un résultat global de 81 652,98 €.

■ Compte administratif du budget communal 2009

M. ALLIER présente les comptes de l'exercice 2009. Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

ARRÊTE les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier.

■ Compte de gestion du budget assainissement 2009

M. ALLIER présente les comptes de l'exercice 2009. Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le compte de gestion 2009 du budget assainissement du trésorier municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire soit :

Exploitation : 11 391,88 euros
Investissement : 35 784,45 euros

■ Compte administratif du budget communal 2009

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le compte de gestion 2009 du budget du lotissement du Clos de la Butterie du trésorier municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire.

■ Compte de gestion du budget lotissement communal du Clos de la Butterie 2009

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le compte de gestion 2009 du Budget du lotissement du Clos de la Butterie du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire, lequel peut se résumer ainsi : résultat de 722 292,75 €.

■ Compte de gestion du budget lotissement communal du Clos de la Butterie 2009

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants),:

ARRÊTE les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier.

■ Compte de gestion du budget commerce 2009

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

APPROUVE le compte de gestion 2009 du budget commerce du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire soit un résultat de - 4 409,25 €.

■ Compte administratif du budget commerce 2009

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 votants), le conseil municipal :

ARRÊTE les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier.

■ Taux des taxes locales 2010

APPROUVE les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 13,78 %
- Taxe foncière (bâti) : 17,98 %
- Taxe foncière (non bâti) : 46,85 %

■ Budget primitif communal 2010

M. ALLIER présente le budget dans son ensemble, conformément aux conclusions de la commission finances.

APPROUVE le budget primitif communal pour 2010 suivant :

- Fonctionnement : 1 859 189 €
- Investissement : 1 071 426 €

■ Vote des subventions

M. ALLIER propose, conformément aux propositions de la commission finances, une augmentation de 2% des subventions pour 2010 sauf pour les subventions faisant l'objet de convention ou d'indexations spécifiques.

■ Budget primitif assainissement 2010

APPROUVE le budget primitif assainissement 2010 suivant :

- Fonctionnement : 95 140 €
- Investissement : 174 302 €

■ Budget primitif du lotissement communal du clos de la Butterie 2010

APPROUVE le budget primitif du commerce 2010 qui peut se résumer ainsi :

- Fonctionnement : 15 293 €
- Investissement : 19 714 €

■ Budget primitif du lotissement communal du clos de la Butterie 2010

APPROUVE le budget primitif du lotissement du Clos de la Butterie 2010 suivant de 752 292,00 euros

■ Budget primitif commerce 2010

APPROUVE le budget primitif du commerce 2010 qui peut se résumer ainsi :

- Fonctionnement 15 293,00 €
- Investissement 19 714,00 €

Compte rendu de conseil municipal du 3 mai 2010

■ Régularisations foncières des chemins communaux-enquête publique

APPROUVE les acquisitions et le classement dans le domaine public des parcelles suivantes :

- Cession en domaine public : rue du Coteau (AB 279)
- Acquisition et intégration au domaine public:

Le Chêne (F1671), impasse de la rue de Forge (AB 327), 18 rue de la Forge (AB 354), route des Landes (C 650), route des Boutineries (G 703), rue du Grand Clos -Chemin du Grand Clos (B 81), la Poterie (F 1033) Maisonneuve (F 634 -1671), La Gagnerie (G147, 149, 746).

■ Les Raudières : projet de cession de terrain en domaine public

M. le Maire explique que les propriétaires riverains sollicitent l'acquisition (ou régularisation) d'une partie du domaine public.

Il s'agit de régulariser l'emprise du jardin.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le principe de cession sous réserve de conserver un accès suffisant sur la voie

■ Chemins ruraux - règlement interne

M. le Maire explique que la commission voirie souhaite introduire des règles dans la gestion des chemins communaux concernant les busages.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

DÉCIDE d'interdire les busages et les remblaiements en zones agricoles situés en domaine public, destinés à agrandir les surfaces agricoles utiles. Par principe il n'est pas autorisé aux engins agricoles de faire les manœuvres de demi-tour sur les chemins communaux afin de préserver les structures des chaussées des routes communales et des chemins ruraux.

LA VIE MUNICIPALE

■ Téléassistance - Convention de partenariat avec le Conseil Général

M. le Maire rappelle que compte tenu de la mise en place d'un nouveau prestataire pour la téléassistance avec le conseil général, il convient de délibérer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE la convention de partenariat avec le conseil général pour la téléassistance.

■ Tarifs services périscolaires, restaurant scolaire et enfance jeunesse

APPROUVE les tarifs suivants (à compter du 1^{er} septembre 2010) : voir détail des tarifs sur le site internet.

Repas enfant : 3,20 € - Repas adulte : 5,36 €

■ Le Chessis-projet d'urbanisation

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

SOLLICITE le dépôt d'un permis d'aménager pour l'urbanisation de la parcelle cadastrée E 1228, considérant la nécessité d'aménager une voie de retournement en partie privée et que la parcelle d'origine à déjà fait l'objet d'une division dans le délai de 10 ans.

■ Aménagement de la rue de la Forge et de la route de Montbert : validation de l'avant projet définitif

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le plan proposé et autorise à M. le Maire la consultation auprès des entreprises.

Compte rendu de conseil municipal du 14 juin 2010

■ Enfance-jeunesse : contenu et budget du Contrat Educatif Local 2010-2011

M. BLAISE présente les différentes activités proposées.

Il précise que globalement la commune finance 50 % des activités, le reste étant apporté par les familles et les partenaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le contenu et le budget du contrat éducatif local 2010-2011

■ Modificatif au règlement de l'accueil périscolaire – pénalité de retard

M. BLAISE explique que la commission enfance jeunesse propose de fixer une pénalité, afin d'avoir un tarif dissuasif, car il y a de plus en plus de parents en retard le soir.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal.

APPROUVE la modification au règlement de l'accueil périscolaire afin d'établir une pénalité de retard.

FIXE une pénalité de 3 € par ¼ heure de

dépassement à compter de l'horaire de fermeture de l'accueil périscolaire le soir.

■ Dénomination de l'impasse du Butay

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

DÉNOMME la voie concernée « Impasse de la Briqueterie ».

■ QUESTIONS DIVERSES

• INSEE : recensement en janvier 2011. M. le Maire informe l'assemblée qu'un nouveau recensement complémentaire aura lieu en janvier. Le dernier est de janvier 2006 (tous les 5 ans).

• Liste des personnes associées à l'étude stratégique : la municipalité propose une liste de personnes représentatives à consulter dans le cadre de l'étude stratégique.

• M. GILLARDEAU informe que les pompiers sont souvent appelés dans le cas de déclenchements intempestifs au complexe sportif. Un étiquetage supplémentaire sera fait.

• M. TUAL signale que la barrière de Caffino est souvent laissée ouverte par les riverains. Cela pose des problèmes de sécurité. M. le Maire fera un courrier de rappel aux riverains concernés.

Compte rendu de conseil municipal du 12 JUILLET 2010

■ Demande de subvention de SEVRAVAL pour la construction de vestiaires et de sanitaires à Caffino

M. le Maire présente le projet conduit par SEVRAVAL (Syndicat d'aménagement de la Sèvre et de la Maine) dont le budget est d'environ 200 000 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (17 votants) le conseil municipal :

APPROUVE le versement d'une subvention de 5 000€ à SEVRAVAL pour le projet de construction de vestiaires et de sanitaires à Caffino.

Compte-tenu du besoin de financement restant, évalué au tiers du projet, M. le Maire précise que l'intervention de notre commune se limitera à cette somme compte-tenu des charges financières liées à l'enlèvement du modulaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (17 votants) le conseil municipal :

APPROUVE la mise en place du vestiaire modulaire au complexe sportif, sous réserve que le projet de SEVRAVAL à Caffino aboutisse.

■ Participation de raccordement à l'égout : extension du réseau eaux usées du chemin du Coteau Monnier

Après en avoir délibéré, par seize voix pour et une abstention (17 votants) le conseil municipal :

FIXE la participation spécifique de raccordement à l'égout relative à l'extension réseau d'assainissement du chemin du Coteau Monnier à 1 960,89 € par branchement.

Les modalités et conditions de branchements seront conformes aux règlements en vigueur sur la commune.

■ Participation pour voies et réseaux (P.V.R.) : Le Chessis (électricité et téléphone)

M. le Maire précise aux conseillers que, dans le cadre d'un projet de viabilisation de 4 lots au Chessis, le Syndicat Départemental d'Electrification de Loire-Atlantique nous informe qu'une extension électrique et téléphonique est nécessaire.

La commune ayant institué la PVR au taux de 100 % elle est autorisée à répercuter cette dépense sur

les bénéficiaires par une taxe sur le permis de construire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal décide :

APPROUVE la passation de conventions de participation préalable avec les bénéficiaires, en application des dispositions de l'article L 332-11-1 du code de l'urbanisme et **AUTORISE** M. le Maire à les signer.

■ QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe qu'un nouveau salarié travaille au Coccimarket depuis le 1^{er} juillet.

Avec la collaboration du Conseil Général une interdiction de circulation pour les poids lourds va être mise en place prochainement.

Les compte-rendus des conseils municipaux sont disponibles en intégralité sur notre site internet : www.chateau-thebaud.fr

Date à retenir

**SAMEDI 6 NOVEMBRE :
REPAS DES AÎNÉS
À L'ESPACE BOIS JOLI**

Toutes les personnes ayant 70 ans et plus et leur conjoint ou conjointe sont conviées à ce repas qui se déroulera à l'Espace Bois Joli à partir de 12h30.



Un conseiller municipal passera à leur domicile les semaines précédant le repas pour les inviter.

LA commission archives

L'ÉTAT CIVIL AU FIL DU TEMPS

Quelles motivations peuvent pousser un chef d'Etat, en l'occurrence un roi, en la personne de François 1^{er}, à demander au clergé de tenir un registre des grandes étapes de la vie de ses sujets. La raison invoquée : éviter la consanguinité, alors que lui-même, épouse la fille de son cousin Louis XII. Mais une autre raison est qu'à cette époque, notre histoire est marquée par de nombreux conflits autant intérieurs qu'extérieurs comme avec l'Italie. C'était peut-être là, la possibilité d'évaluer sa puissance. François 1^{er} (1494-1547) qui régna de 1515 à 1547, aurait fait cette demande vers 1525. A Château-Thébaud le plus ancien de ces registres date de l'année **1624**.

Déjà certains Seigneurs tenaient une liste de leur personnel ainsi que les monastères et les couvents. La noblesse en faisait autant pour ses familles. Il est donc parfois possible de remonter jusqu'à Charlemagne !

Ces registres que nous appelons (« B.M.S. » Baptêmes, Mariages, Sépultures) seront donc tenus dans chaque paroisse par les hommes d'église jusqu'à la Révolution. La lecture en est souvent difficile, l'encre s'est altérée avec le temps, les passages en photocopieuse et les nombreuses manipulations. Le texte écrit à la plume avec une calligraphie très éloignée de la nôtre est souvent ardu à déchiffrer.

C'est vers 1802, que la mairie tiendra à jour les registres des naissances, mariages et décès, c'est là qu'apparaît le nom d'« Etat Civil ». Pour les généalogistes, ces documents sont une source de renseignements incomparable.

Sur les actes de naissances sont enregistrés : la date, les prénoms du nouveau né, le nom et prénoms des parents, leur lieu de résidence, parfois leur âge et profession. Les témoins sont souvent des proches de la famille parfois des voisins ou un simple passant.

Les actes de mariages sont plus complets, sont enregistrés les dates et lieux de naissance des époux, leur résidence respective au moment du mariage, leur profession ainsi que leur situation familiale. Les noms et prénoms des parents de chacun, avec souvent leur âge, leur profession, leur lieu de résidence, mais aussi les témoins avec les mêmes précisions.

Les actes de décès donnent la date et lieu de naissance du défunt, la situation familiale avec les noms et prénoms du ou des conjoints successifs, la profession et les noms et prénoms de ses parents vivants ou défunts, ainsi que les témoins avec noms et qualités.

Sur chacun de ces actes sont apposées les signatures des différents intéressés, bien que jusqu'à la fin du XIX siècle nous remarquons sur certains, cette mention :

« ont déclaré ne savoir signer ».

Ces registres, pourtant très précieux, ont souvent été mal conservés, dans des locaux pas toujours adaptés, poussiéreux ou humides et sans rayonnage. C'était le cas de notre commune, mais depuis plusieurs années, une équipe de bénévoles a entrepris de classer ces documents. La municipalité a décidé la remise en état des locaux et des registres, les derniers vieux registres ont été traités en 2009.

Depuis 2003, ces registres sont complètement informatisés. Depuis 2000, on a enregistré 313 naissances, 143 mariages et 294 décès dont plus de 45 % à la Placelière.

De la tenue de ces registres par les mairies est venue l'idée de créer un répertoire national des personnes. C'est en 1946, que ce répertoire d'individus est créé et géré par l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques). Chaque individu a un numéro d'inscription à ce répertoire (le NIR), il est utilisé par la sécurité sociale depuis 1947.

Ce répertoire est informatisé depuis 1970 par saisie des supports manuels des personnes encore vivantes à cette date. Il compte à ce jour plus de 100 millions d'individus vivants ou décédés. Il s'enrichit chaque année de 800 000 naissances.

Les 500 000 décès annuels sont enregistrés ainsi que les changements d'état civil.

Ce répertoire est basé sur des actes d'état civil officiels mais ne contient pas la totalité des informations contenues dans ces actes.

Parallèlement à ce répertoire, des statistiques sur les naissances, les mariages et les décès au lieu de domiciliation sont établies chaque mois, grâce à des bulletins statistiques que remplissaient les mairies et qui maintenant sont directement envoyés, par exemple dans notre commune, par liaison sécurisée à l'INSEE à partir du logiciel d'Etat Civil.

Les actes d'Etat Civil ont fait récemment l'objet de réforme avec la possibilité pour le premier enfant de choisir le nom du père ou celui de la mère ou les deux noms accolés. Réforme également sur la suppression de la notation sur enfant légitime ou naturel ainsi qu'un développement de la lutte contre les mariages simulés ou 'arrangés'.

On est bien loin du premier registre d'Etat Civil de 1525, où la personne qui avait enregistré à la plume l'événement donnait un peu d'elle même à travers sa belle écriture.

Viviane MASSINON Conseillère Municipale
Bernard HERVOUET Commission Recherche

LA VIE MUNICIPALE

UN ÉVÉNEMENT GÉNÉALOGIQUE À CHÂTEAU-THÉBAUD GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le 27 novembre 2010 l'Association Généalogique de Vertou (AGV 44) remettra son travail à M. le Maire. Cette journée sera la journée de tous les Castelthébaldaï. Des exemples de généalogie de famille d'artisans seront présentés.

A cette occasion nous organisons l'exposition de cartes postales et photos anciennes (environ 70) qui retracent le passé de notre commune. Sur ces photos où vous figurez peut-être, vous retrouverez des camarades de classe ou des cousins sur les photos de mariages !

Nous y ajouterons aussi une touche sur le patrimoine : les moulins, les calvaires, les anciens quartiers du bourg et villages perdus dont nous avons parlé dans les derniers

bulletins municipaux.

Venez en discuter avec nous, donnez nous votre avis, faites profiter votre entourage de ce que vous savez sur votre commune ou tout simplement venez découvrir ce qu'elle était au XIX et XX siècle.

Rendez vous : SAMEDI 27 NOVEMBRE 2010

salle de la Tour de 10h à 12h et de 14 h à 18h

Remise des tables d'état civil à 11 H 30

suivi d'un vin d'honneur à la salle de La Tour.

LA COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION À LA DÉCOUVERTE DU COMITÉ DES FÊTES DE CHÂTEAU-THÉBAUD

La commission information a souhaité rencontrer les responsables de cette association très importante pour la vie de la commune.

Etaient présents lors de cette rencontre **Jacques Guillet** ancien Président, Christophe Mathé Président, Dominique Moisan vice-président et Marité Radigois trésorière.

Un peu d'histoire avec Jacques Guillet, la mémoire du Comité (40 ans de présence)



Joseph Barjolle et Joseph Vallée créent le comité des fêtes le 5 février 1948 pour animer la kermesse de l'école privée, l'association sera dissoute rapidement.

C'est le 26 mai 1967 que le comité des fêtes est réellement créé. Mr Philippe Mignot sera le premier président. Plusieurs présidents vont lui succéder : Mr Jean Douillard, Mr Jacques Guillet, Mr Alain Beurrois, Mr Elie Fournier, Mr Jean Pierre Chatellier, Mr Michel Gohier et Mr Christophe Mathé le président actuel.

L'objectif principal de ce comité était l'animation de la commune. Ils vont s'évertuer à offrir aux habitants de Château-Thébaud des animations diverses et variées. En remportant un franc succès, certaines de celles-ci perdureront quelques années.

Citons quelques exemples : la course cycliste (12 années) intervilles entre les communes voisines de Maisdon, le Bignon

et Aigrefeuille, les élections de miss Château-Thébaud (voir photo), bals sur parquet, course de patins à roulettes, tournoi de catch, course de stock car, une kermesse pour les anciens de la Placelière. Nombreuses de ces manifestations étaient animées par la fanfare de la commune.

A propos du tournoi de catch, **Jacques Guillet** nous raconte une petite anecdote : « suite à un temps déplorable, peu de spectateurs s'étaient déplacés et la recette fut faible. La caisse

du trésorier du comité des fêtes ne pouvait payer les catcheurs. Devant le physique impressionnant de ces derniers, les organisateurs empruntent à la caisse rurale (ce nom parlera aux anciens). Les membres du comité remboursent l'organisme prêteur avec leurs propres deniers, en attendant des nouvelles recettes ».

La première foire commerciale a eu lieu en 1985, suivie du vide grenier. En 1996, l'animation sera axée sur l'exposition d'art amateur, les vieux métiers et les hobbies des castelthébaldaï.

C'est à cette époque, que commencent les dîners à thèmes de la foire commerciale (antillais, asiatique, bavarois ou espagnol).

LA VIE MUNICIPALE

LE FONCTIONNEMENT

Le comité des fêtes est une association indépendante. Elle est basée sur le bénévolat.

Ses principales ressources viennent de la foire et du vide grenier.

Elles permettent de financer d'autres actions, telles que le spectacle de Noël pour les enfants des écoles, le feu d'artifice, les illuminations de Noël et le buffet campagnard pour remercier les bénévoles.

LE BUREAU ACTUEL

Christophe Mathé Président, Dominique Moisan vice Président, Valérie Neveu Secrétaire, Béatrice Doussin Secrétaire adjointe, Marité Radigois Trésorière, Florence Sinigaglia Trésorière adjointe.

Une page ne serait pas suffisante pour citer tous les bénévoles qui ont oeuvré pour la réussite du Comité. Toutefois citons quelques piliers : André Graton, Patrick Briand, Charles Mouillé, Gustave Gouraud, François Gasnier et René Leclerc. Toutes nos excuses à ceux que nous avons oubliés.

Des bénévoles ont participé à la fabrication de stands, de podium, etc. Du matériel est à la disposition des castelthébaldaï pour des sommes modiques (barnums, bancs, tables, friteuses, etc).

Le comité des fêtes faillit disparaître faute de bénévoles au printemps dernier. A cette époque et à leurs grands regrets, les membres du comité des fêtes annulent le vide grenier. Aussitôt, ils lancent un appel aux bonnes volontés pour que perdure leur association.

L'appel est couronné de succès, le comité des fêtes compte désormais 26 membres et peut repartir de plus belle.

LA FOIRE COMMERCIALE

Cette activité fête ses 25 ans cette année et c'est la plus grosse manifestation de la commune.

Sa préparation s'étale sur plusieurs mois. La gestion des inscriptions pour 70 exposants demande beaucoup de temps. L'installation et le démontage des stands mobilise le jeudi et le lundi une trentaine de personnes (hors membres du comité) à majorité retraités, puisque les actifs travaillent ce jour là.

Pour les 25 ans, le Comité des fêtes a mis les petits plats dans les grands : une nouvelle moquette, un verdissement des salles, vin d'honneur plus festif, une tombola dotée de 2500 euros de lots.

Lors de la foire, le comité des fêtes propose le samedi soir, un repas à thème à l'Espace Bois Joli. Cette année le couscous sera à l'honneur et la soirée sera animée par un magicien en première partie et par un DJ pour danser.

LES SPECTACLES DE NOEL POUR LES ENFANTS DES ECOLES ESPACE BOIS JOLI

Pour Noël, le comité offre aux enfants des deux écoles un spectacle adapté à leur âge, le matin pour les maternelles

et l'après-midi pour les primaires (clowns, marionnettes, prestidigitation etc) suivi d'une distribution de friandises.

LES ILLUMINATIONS DU BOURG

Tous les castelthébaldaï (ses) peuvent voir ces illuminations, elles progressent en qualité d'année en année. Ces illuminations demandent beaucoup d'heures de préparation. La municipalité finance le matériel.

LE VIDE GRENIER

Le succès de cette activité dépend beaucoup des intempéries. Ce vide grenier est ouvert à tous, convivial et beaucoup plus sécurisé depuis qu'il se situe hors de la grande rue du bourg et proche des grands parkings. La dernière fois sur 70 participants 60 % venaient de Château-Thébaud.

LE FEU D'ARTIFICE A CAFFINO

L'organisation de cette manifestation qui a lieu avant le 14 juillet, est assurée conjointement par les comités de Maisdon sur Sèvre et Château-Thébaud.

De l'avis des spectateurs, on peut noter une progression en qualité d'année en année.

Le club de canoë kayak participe à la sécurité des spectateurs.

Au vu des nouvelles normes de sécurité, il est certain que ce feu d'artifice ne pourra se dérouler au même endroit à Caffino, l'été prochain.

PROJETS

Avec ce plus grand nombre de membres, le comité va mettre en place des commissions qui se chargeront plus précisément d'une activité, suivant la compétence de chacun. La création d'un site Internet est à l'étude.

VOEUX DU PRESIDENT

Il souhaite que les nouveaux membres trouvent leur place au sein du groupe et que d'autres bonnes volontés les rejoignent.

Il invite tous les castelthébaldaï à leurs manifestations, notamment la plus proche : la foire commerciale du samedi 16 octobre et du dimanche 17 octobre.

Venez nombreux fêter avec eux, les 25 ans de la foire commerciale.



LA VIE MUNICIPALE

COCCI MARKET

Des nouveaux gérants pour le Coccimarket. Ils sont jeunes, ils sont motivés et prêts à tout pour vous satisfaire.

C'est un jeune couple dynamique et sympathique qui nous a accueilli dans les locaux du commerce « Coccimarket ».

En effet, Pauline et Johann sont les nouveaux maîtres des lieux depuis le 2 juillet. Ils ont déjà tous les deux travaillé dans le commerce en tant que salariés et ont décidé de passer le cap et de monter leur affaire. Pour cela ils ont quitté leur Nord natal mais trouvent déjà les castelthébaldaïes très accueillants.

Leur devise est « être à l'écoute des clients » et si aujourd'hui ils cherchent encore leurs marques, ils comptent bien une fois installés, développer des nouveaux services. Ils sont d'ailleurs preneurs de toutes vos suggestions...

Ils vous informent d'ors et déjà que si vous avez une demande particulière vous pouvez passer commande car ils sont livrés tous les 2 jours. Ils ont aussi un excellent service traiteur en surgelé à vous proposer.

N'hésitez pas à leur rendre visite, le meilleur accueil vous sera réservé.

Le magasin est ouvert de 8h15 à 13h00 et 15h00 à 19h30 et dimanche de 9h00 à 13h00. Fermé le lundi toute la journée.

A nous les castelthébaldaïes de ne pas les décevoir par une trop faible fréquentation. Le pérennité de ce magasin de proximité, tant attendu par la population, dépend de chacun.

La commission information et communication



SERVICE ENFANCE JEUNESSE



JARDIN BIO

Nous recherchons des bénévoles passionnés de jardinage pour faire découvrir aux enfants l'agriculture biologique. Nous avons créé avec l'aide des bénévoles de l'amicale laïque le « jardin de koko ». Il est situé dans le quartier saint Thomas, près des écoles. Cette activité a lieu le lundi et le jeudi de 12h45 à 13h30. Si vous êtes intéressés et disposez d'un peu de temps, venez rejoindre l'équipe qui cette année doit accueillir 38 enfants.

Renseignements :

Service Enfance Jeunesse
8 rue du prieuré
44 690 Château Thébaud
Tél : 02.28.21.34.66

LA VIE MUNICIPALE

MERCI JEANNINE !!!

27 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

La municipalité, le personnel communal et les enseignants se sont réunis le 2 juillet pour fêter le départ à la retraite de Mme Moriceau, responsable du service affaires générales.

Mme Moriceau est entrée dans la fonction publique territoriale le 1^{er} septembre 1983 en tant qu'agent de service stagiaire, le 1^{er} septembre 1984 elle devient titulaire, le 1^{er} mai 1992, responsable du restaurant scolaire, le 1^{er} septembre 1993, M. Le Maire lui confie la direction du service affaires générales afin d'encadrer 16 agents. Le 1^{er} mai 1998 elle accède au grade d'agent d'entretien qualifié.

Mme Moriceau a décidé de faire valoir ses droits à la retraite et c'est avec un peu de regret que nous la laissons partir. Elle était appréciée de tous et savait faire la part des choses ce qui a toujours permis de trouver des solutions aux problèmes.

Elle a prouvé au fil des années sa compétence, sa po-

lyvalence, sa capacité d'adaptation et le fait de passer en liaison froide lors de la construction du restaurant scolaire en est un bon exemple.

Madame Moriceau, toujours d'humeur égale, savait cependant se faire respecter et régler ses problèmes en interne, elle a assumé ses responsabilités.

Monsieur Le Maire, Jean-Paul Loyer, lui a remis la médaille de la ville au nom de toute l'équipe municipale et au nom des équipes précédentes pour tout le travail effectué pendant 27 ans.

Tous nos souhaits pour une longue et heureuse retraite !



FÊTE DE VILLAGES

Cultivez la convivialité,
chaque année les villages de Château-Thébaud s'animent.

Autour d'un verre ou d'un barbecue, tous les voisins sont là pour passer un moment chaleureux et convivial, échanger sur la vie du quartier et accueillir les nouveaux arrivants.

Exemple de fêtes de villages cette année : le Ronzeray, les Montys, la Butterie, le lotissement des Maisdonnais, le quartier Petite Placelière, Pigrel, St Gabriel, les Croix, le Chêne, Brairon.

Ce sont de belles rencontres à faire entre jeunes et moins jeunes et à ne pas manquer !

Voici, quelques brefs instants de bonheur qu'ils ont bien voulu nous faire partager :

Pour la première fois, le 4 septembre tout le village de Brairon était en fête. Ce sont 21 personnes dont la plus jeune Lily âgée de 5 mois qui s'étaient donné rendez-vous vers 12h30. Au programme repas le midi, balades et parties de boules et dîner. L'ambiance très conviviale a permis d'accélérer l'accueil des nouveaux arrivants.

Au Montys, c'était ce même jour la 11^{ème} fête du village. Une trentaine d'adultes et une douzaine d'enfants se sont retrouvées avec plaisir, sous un beau soleil à l'entrée du village.

Apéritif, banquet du midi, jeux, animations et pour terminer un dîner champêtre.

Dès 1906, des habitants du Ronzerais vont créer les communs du Ronzerais. Ensemble ils vont planter à la St Martin des tilleuls et plus tard, ils vont vendre des fagots de bois et des stères de bois pour payer les frais pour le dit commun du Ronzerais.

La 1^{ère} grillade officielle du village aura lieu le 27 juillet 1985. A partir de ce jour, pour perpétuer la tradition de leurs ancêtres, les habitants du Ronzerais se réunissent annuellement pour entretenir le bien commun et passer une journée conviviale.

A cette occasion, l'apéritif est offert pour fêter un évènement familial (naissance, départ en retraite, anniversaire, accueil nouveaux villageois...)

Après un repas préparé en commun, la soirée est consacrée aux jeux, boules, palets. Ils profitent de cette ambiance détendue, pour discuter et se retrouver entre voisins, après une année où chacun est accaparé par ses activités.

La commission information et communication serait heureuse de relater vos prochaines fêtes de villages dans le journal municipal, n'hésitez pas à nous contacter.

LA VIE MUNICIPALE

COMBIEN ÇA COÛTE ?

COMPRENDRE SA TAXE FONCIÈRE ET SA TAXE D'HABITATION

L'imprimé de taxe foncière présente un cadre pour les propriétés bâties et un cadre pour les propriétés non bâties si elles existent.

Tout propriétaire d'une construction est concerné par la **taxe foncière sur le bâti**. La commune, le département et la région en fixent les taux chaque année. Chacun des 3 taux est multiplié par la valeur locative du bien fixé et réévaluée chaque année par l'administration fiscale et par le parlement. Elle varie selon les communes et dans la même commune, selon le confort du logement. Tous les redevables d'une même commune sont astreints aux mêmes taux. Cette valeur locative peut varier également en fonction des travaux effectués l'année précédente, ou par décision de la commission communale des impôts.

La même feuille d'imposition indique ce qui revient à la commune, au département et à la région. Cette feuille d'imposition sur le foncier ne comporte pas de colonne de taxe sur les ordures ménagères car la communauté de communes nous facture les ordures ménagères sous forme de redevance, payée semestriellement en fonction des présentations de nos bacs d'ordures.

La taxe sur le foncier non bâti est perçue en plus des 3 collectivités précédentes par la chambre d'agriculture, d'où la colonne supplémentaire avec le taux voté par cette dernière. La valeur locative sur le non bâti varie selon la nature du terrain (13 catégories).

La taxe d'habitation : elle nous parvient plus tard dans l'année (uniquement pour certaines catégories de personnes si leur revenu fiscal est inférieur à certains seuils), elle se décompose pour nous en 2 colonnes commune et département. La valeur locative brute est censée être le loyer théorique du logement. La valeur locative moyenne correspond aux loyers théoriques moyens des logements de la commune ou du département. Les calculs sont les mêmes que pour la taxe foncière, on multiplie la valeur locative brute par le taux voté par la collectivité.

En même temps que la taxe d'habitation vous recevez la **redevance audiovisuelle** que vous devez payer quelques soient les programmes regardés ou « la durée d'exposition » à une chaîne ou l'autre.

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS										
Département :		440 LOIRE-ATLANTIQUE			Commune :		037 A CHATEAU-THEBAUD			
Propriétés bâties		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Taxe ordures ménagères ①	TOTAL des cotisations	
	Taux 2009		17,80 %	%	%	8,53 %	2,66 %	%	%	
Taux 2010		17,98 %	%	%	8,53 %	2,66 %	%	%		
Adresse										
Base		2058			2058	2058			Base, valeur locative	
Cotisation		370			176	55			601	
EXEMPLE										
Adresse										
Base		362			173	54			Montant revenant à chacune des collectivités	
Cotisation		370			176	55				
Cotisations 2009		362			173	54				
Cotisations 2010		370			176	55				
Variation en % ②		+2,21 %	%	%	+1,73 %	+1,85 %	%	%	Variation par rapport à l'année précédente	
Propriétés non bâties		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Chambre d'agriculture		
	Taux 2009	46,85 %	%	%	16,90 %	5,07 %	%	17,60 %		
	Taux 2010	46,85 %	%	%	16,90 %	5,07 %	%	17,50 %		
	Bases terres non agricoles	20			20	20			20	
	Bases terres agricoles	11							14	
Cotisations 2009	14			3	1			6		
Cotisations 2010	15			3	1			6		
Variation en % ②	+7,14 %	%	%	0 %	0 %	0 %	%	0 %	25	
Dégrevements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties					Base du forfait forestier ⑤	Majoration base terr. const. ⑥	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
Base « État »										
Base « Collectivités »										
- La base communale des terres agricoles exonérée est de					3 €					
					Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑦				50	Frais Etat
					Dégrevement « Habitation principale » ⑧					
					Dégrevement JA « État » ⑨					
					Dégrevement JA « Collectivités » ⑩					
					Montant de votre impôt				676	Total à payer

LA VIE SCOLAIRE

ECOLE ST JOSEPH

Vendredi 19 novembre, 20h30 : assemblée générale OGEC et APEL, tous les parents sont invités

Samedi 4 décembre : matinée bricolages multi-âges

Samedi 11 décembre : matinée portes-ouvertes et marché de Noël à l'école

Dimanche 12 décembre, 10h à 12h : marché de Noël dans le bourg

Vendredi 17 décembre, 20h : soirée chants à l'espace du Bois Joli

Samedi 8 janvier et samedi 29 janvier, 9h à 12h : matinée fagots. Parents, merci de venir à une de ces matinées



MARCHES DE NOEL

Venez nombreux le samedi 11 décembre prochain
de 10h00 à 13h00 à l'école Saint-Joseph
et le dimanche 12 décembre sur la place de l'église.

Les bénéfices de ces manifestations participent au financement de sorties scolaires, de matériels et d'aménagements divers à l'école.

6, rue du Prieuré 44 690 Château-Thébaud - site : www.ecole-saint-joseph.org - Tél : 02.40.06.50.38

ECOLE PUBLIQUE MARCEL CANONET

CAMPAGNE D'INSCRIPTION

- votre enfant est né en 2007
- vous venez d'arriver sur la commune...

Prenez contact avec l'école publique au plus vite afin de procéder à l'inscription de vos enfants. Téléphonnez au **02 40 06 53 10** pour obtenir un rendez-vous.

Lors de l'inscription, M. Pénisson, le directeur aura le plaisir de vous faire visiter l'établissement et vous présentera le projet d'école.

Préparez dès à présent le livret de famille et le carnet de santé ainsi que le certificat d'inscription délivré par la mairie. En attendant, découvrez les activités de l'école sur Internet : www.ecole-mcanonnet.org

LE PROJET POUR 2010-2011

Nous développerons l'axe littérature de notre projet d'école :

- Apprendre à utiliser correctement le logiciel d'emprunt des ouvrages de la bibliothèque de l'école (B.C.D.).
- Participer au rangement et au classement des ouvrages,
- Apporter des animations à la B.C.D. avec le concours de « lire et faire lire », « semaine de la Presse à l'école », « incorruptibles »
- Mettre en cohérence les projets partenariaux avec les projets de classe,
- Faire de la B.C.D. un lieu d'exposition,
- Faire des liens avec le C.D.I. du collège.

Les grandes classes se retrouveront aussi autour du projet musique avec deux représentations à l'Espace Bois Joli les 11 et 12 avril 2011 (travail avec la communauté de communes et l'association Sol en Vigne). La fête de l'école du mois de juin prendra aussi cette année une nouvelle forme à laquelle une commission travaille avec soin...



LA VIE ASSOCIATIVE

TÉLÉTHON

<http://telethonchateau-thebaud2009.blogs.afm-telethon.fr/>



INVITATION

Vous êtes cordialement invités à la réunion de présentation des journées Téléthon des 3,4 et 5 décembre, le mardi 9 novembre à 20h00 salle des Arcades.

Grâce à vos dons, l'espérance de vie des malades a été prolongée de 15 ans.

Grâce à vos dons, l'AFM est partenaire de nouvelles guérisons notamment par thérapie génique.

Plus que jamais nous devons continuer :

« On a tous raison(s) d'y croire. »

C'est pour cela que cette année encore, nous comptons sur vous!

Cette année, vous retrouverez la tyrolienne Téléthon au dessus du site de Caffino.

- Vous pourrez participer au vide-genier du Téléthon, à l'abri, en salle!
- Vous découvrirez dans la salle des loisirs de nombreuses activités dédiée aux enfants, et sur la mezzanine des activités pour les adultes.
- Vous pourrez participer à notre stand et à notre soirée « dégustation vins ».

Une nouvelle randonnée « découverte du patrimoine » sera organisée le dimanche après-midi.

Nous espérons que vous viendrez ramasser des sarments le samedi 11 décembre.

... Et, comme chaque année de nombreuses animations.

Nous vous y attendons !



LA VIE ASSOCIATIVE

PONT CAFFINO

L'association Pont Caffino poursuit sa restructuration et son développement en recrutant au mois de mai 2010 deux nouveaux salariés, sous contrats aidés ; un moniteur d'activités (escalade...) et une personne pour l'entretien des locaux et du site. Le club de canoë-kayak de Château-Thébaud, présent sur le site et partenaire privilégié de l'association, a également recruté depuis mai et à travers le même dispositif, une monitrice de canoë-kayak.

Le renforcement de l'équipe, ainsi que la perspective de nouveaux locaux (vestiaires et sanitaires) pour l'année 2011, répondant à l'accueil des différents et nombreux usagers du site, attestent de la dynamique engrangée depuis maintenant deux ans.

Connu et reconnu à travers son site exceptionnel ainsi que par rapport aux activités sportives de pleine nature qu'elle développe, la base de loisirs de Pont Caffino met également l'accent sur la découverte de l'environnement.

Ainsi, en partenariat avec la Cicadelle, des animations thématiques se déroulent régulièrement sur le site.

Une intervention sur les fleurs de Pont Caffino a également eu lieu début mai. Animée par Bernard Pineau (pay-

san confiturier) le public familial a pu découvrir, reconnaître, sentir, et goûter à son grand étonnement de nombreuses fleurs et plantes présentes sur le site avant de déguster confitures et sirops à base de fleurs.

L'association compte reconduire ce type d'animations au printemps prochain ainsi que proposer dans le courant de l'année une intervention tout public, sur l'histoire et la vie du site à différentes époques (industrielle...). Sous la forme d'une balade où nous ferons parler les vestiges, où la projection de photos anciennes (visibles pour certaines sur le site internet de l'association) viendra illustrer les propos, nous découvrirons la richesse historique de ce lieu ravivée par la mémoire de nos anciens ayant vécu ce passé pas si lointain.

Informations et renseignements :

Association PONT CAFFINO

02 40 06 54 07

basedeloisirs@pontcaffino.fr

www.pontcaffino.fr

NETTOYAGE DE LA MAINE

Vous avez pu voir un engin bizarre évoluer courant juin. De Bel Abord à Caffino, il a été utilisé à l'occasion du chantier de retrait des embâcles dans le lit de la Maine.

L'embâcle est essentiellement un amas de débris végétaux qui s'accumule sur le lit d'un cours d'eau, généralement à partir d'une berge, et qui finit parfois par en combler toute la largeur. Ces débris sont constitués d'arbres déracinés ou sectionnés par une action naturelle ou humaine, auxquels s'ajoutent des débris plus fins comme des branches, des feuilles ou des herbes.

Sur le site de Caffino, il a été procédé aussi à cette occasion à un dégagement de pierres obstruant le chenal ainsi qu'au creusement de la vasque au pied de la passe à canoë.

Ces travaux étaient nécessaires pour donner toute satisfaction à une bonne pratique du canoë, qu'elle soit sportive ou ludique.



DON DU SANG

A l'approche des fêtes, un don serait un merveilleux cadeau pour de nombreux malades.

Aussi, prenez note de notre collecte

Mercredi 22 décembre - Salle du Bois de la Haie de 16h30 à 19h30.

Merci de venir nombreux.

A noter : notre loto le dimanche 12 décembre à 14h00 - Espace Bois Joli

COUP DE SANG - COUP DE CENT

Les bénévoles attendaient cela depuis longtemps!

Les besoins en sang augmentant, ils multipliaient les actions afin de faire venir toujours plus de monde aux collectes trimestrielles. Et enfin ...

C'est sûr, ce n'est pas le soleil. Alors, est-ce la bonne odeur des grillades qui a fait converger tous ce monde vers la salle du Bois de la Haie où se déroulait le don du sang en ce mercredi du mois de juin ???

Dans tous les cas, le résultat est là. Celui que les bénévoles souhaitaient atteindre depuis longtemps déjà est arrivé. **La barre symbolique des 100 donneurs de sang est atteinte à Château-Thébaud.**

Bravo à tous les bénévoles qui savent si bien nous accueillir et nous rassurer quand un petit coup de panique nous prend.

Bravo à tous les donneurs qui ont su prendre un peu de leur temps pour venir faire ce don qui ne coûte rien si ce n'est justement un peu de temps. Venez encore nombreux à la prochaine collecte (le 29 septembre et le 22 décembre) et parlez en autour de vous afin de faire de nouveaux adeptes. Pourquoi ne pas essayer d'atteindre les 120 donneurs la prochaine fois ?

LA VIE ASSOCIATIVE

THÉÂTRE : RENTRÉE BALIVERNES

Les cours des ateliers théâtre **Balivernes** ont repris fin septembre sous la direction de comédiens professionnels, Emilie Eouzan et Emmanuel Tudeau.

Il y a cette année 7 ateliers :

- Lundi, atelier enfants (CM) de 17h à 18h30, salle du Bois de la Haie et Atelier Jeunes (17 /19 ans) de 19h à 20h30 à l'Espace Bois Joli.
- Mercredi, salle du Bois de la Haie, atelier éveil (CE /CM) de 10h30 à 12h, atelier pré-ados 1(6e-5e) de 13h30 à 15h, atelier pré-ados 2 (4e) de 15h15 à 16h45, atelier Ados (3^e et seconde) de 18h à 19h30.



Joli.

- A l'Espace Bois Joli atelier adultes (à partir de 19 ans) de 20h30 à 23h.
- Il reste quelques places dans les cours ados du mercredi soir et chez les adultes.

La troupe répète le jeudi de 20h30 à 23h à l'Espace Bois Joli sous la direction de la comédienne nantaise, Claudine Merceron.

Un nouveau texte est à l'étude, toutefois autorisation et adaptation allongent les délais et le projet ne verra le jour qu'à la fin de l'année prochaine.

En attendant la troupe poursuit ses représentations des «**Rustres**». Elle sera à Pornic le 16 octobre et elle remontera sur la scène du Bois Joli les 19, 20 et 21 et 26, 27 et 28 novembre.



AMICALE LAÏQUE : PROJET 100 NICHOURS SUR NOTRE COMMUNE

Dans le cadre du projet initié par le Conseil Général « **Une idée pour plus de solidarité** », l'Amicale Laïque de Château-Thébaud lance l'opération « **100 nichours sur notre commune** ».

Il s'agit de favoriser la nidification des oiseaux et des chauves-souris en leur offrant des abris sûrs tout en développant les relations de voisinage.

A cet effet, nous cherchons une dizaine de « correspondants » intéressés par le projet, dont le rôle sera de réunir un petit groupe de voisins, quel que soit leur âge, afin de construire ensemble des nids (matériaux et mode d'emploi fournis) et de définir les meilleurs emplacements pour les placer, dans leur village.

Au lancement, une rencontre réunira les postulants pour une mini-formation, en présence de personnes qualifiées qui donneront avis et conseils.

La phase de construction est prévue d'octobre à décembre, et la mise en place des nids en janvier ou février.

Le suivi sera assuré par le porteur du projet et une évaluation de l'occupation des nids permettra, en

mai, d'affiner et de corriger éventuellement les premiers choix en fonction de la fréquentation des nichours installés.

Cette action touchera aussi les enfants des écoles puisqu'elle est inscrite dans le CEL (Contrat Educatif Local) 2010-2011, avec la participation financière de la municipalité.

Si vous avez des chutes de bois non traitées que vous n'utilisez pas, vous pouvez les déposer au service enfance-jeunesse.

Pour proposer votre concours ou obtenir des renseignements supplémentaires :

René FARGES 02 40 06 50 05



LA VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE FÉMININE

Le planning des cours est le suivant :

Mardi : 10h30 à 11h30 à l'Espace Bois Joli

Mercredi : 18h45 à 19h45 : à la salle de la Tour

Contact :

Mme MOREAU Paulette Tél : 02 40 06 50 43

KARATÉ

Un **nouveau club de karaté traditionnel** vient de se créer sur la commune, il s'agit de l'**association de karaté-do « Shito-Ryu »**.

Le karaté-do traditionnel est un art martial japonais qui apporte maîtrise de soi, améliore le tonus musculaire et cardiaque tout en apprenant à se défendre aux travers de différentes techniques.

Contacts :

M. SECHERESSE Nicolas - tél : 06 60 50 69 57

M. LEROY Anthony - tél : 06 68 07 90 13

DANSE

Pour les enfants et les ados

Eveil dès l'âge de 4 ans

Initiation à partir de 5-7 ans

Jazz à partir de 7 ans

Classique de 7 à 16 ans

Pour les adultes

Danse en ligne : *country, madison, salsa, rumba...*

Danse de salon : *danse latine, danse de caractère, les années rock'n roll*

Speed dance : *danse très tonique et très rythmée pour la dépense énergétique, suivie d'un renforcement musculaire et d'une relaxation.*

Jazz adultes

Stages de danse africaine

Stages de hip hop

Contact

Tél : 02 40 06 55 58 ou 02 40 58 49 10

annehuchet@voila.fr

AMICALE DES POMPIERS

SAINTE BARBE

Les sapeurs pompiers du centre d'intervention de Château-Thébaud ont le plaisir de vous inviter au banquet annuel

samedi 13 novembre 2010 - Espace Bois Joli

Programme de la journée

- 11h00 : remise de diplômes et distinctions,
- 12h00 : vin d'honneur à la caserne,
- 14h00 : banquet à l'Espace Bois Joli,
- 20h00 : soirée dansante à l'Espace Bois Joli,

Veillez nous confirmer votre réponse via le coupon réponse avant le 5 novembre 2010.

Contact : VIAUD Florent 06 14 89 04 31 LECLAIR Christophe 06 82 34 67 74

Mail : cis.chateauthebaud@sdis44.fr

COUPON RÉPONSE

NOM..... Prénom.....

Participera au repas de la Ste Barbe.

Ci-joint mon règlement de (nb de pers)x 35€ soit un total de€

Merci de nous faire parvenir le règlement à l'ordre de l'Amicale des pompiers.



LES INFOS PRATIQUES

ETAT CIVIL

Bienvenue



NAISSANCES

Baptiste LALÈRE	31 rue de la Forge
Kaylia BAHUAUD	12 rue du Grand Clos
Sacha ANGOMARD	31 bis rue de la Forge
Tim PAILLUSSON	69 rue de la Poterie
Roxane JACQUAT	7 rue Abbé Ménardeau
Mahel BRUITTE	20 rue de la Forge
Emmie DOUILLARD	Le Pinier
Morgane DAVID	4 Grand'Rue
Noha DROUARD	14 Le Grand Bar Sauvage
Mani LANGEARD	La Suaude
Maël GUÉRINEAU-THOMAS	1 imp du Clos de la Butterie
Mady GOBIN	14 rue du Coteau
Martin PILET	Le Grand Moulin
Axel CLAUSSE	18 Le Pas Breton
Pauline LARREY	64 rue de la Poterie
Gabriel MENUET	10 rue Abbé Ménardeau
Axel PELLEN-GILVESTRE	3 La Belle Etoile
Louise LANDERRETCHÉ	59 Les Fontenelles
Laurine CHOUTEAU	15 rue de la Forge
Baptiste FARDEAU	2 La Pouvellerie
Eloïse VIAUD	6 bis rue de la Forge
Elsa LOCTEAU	10 avenue de la Maine
Nikita GENKO	La Praudière
Valentine BREILLAC	2 impasse du Clos de la Butterie
Margaux PISQUET	4 rue du Grand Clos

RAPPELS ... RAPPELS ...



PERMANENCES EN MAIRIE SUR RENDEZ VOUS

- Assistantes sociales - Tél : 02 40 03 74 57.
- Relais assistantes maternelles : le 3^{ème} jeudi du mois :
Mme Guérin
Tél : 02 40 54 86 71.
- CLIC Ville Vill'Agés : le 2^{ème} mercredi du mois :
Mme Koupersmidt
Tél : 02 28 01 82 24

RECENSEMENT MILITAIRE

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à un examen (BEPC, BAC, permis de conduire...). Sont invités à venir se faire recenser en mairie les jeunes gens nés en 1994.

Pièces à fournir : carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Vous pouvez effectuer cette démarche depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 31 décembre 2010.

Pièces à fournir : carte d'identité, justificatif de domicile.



Félicitations

MARIAGES

Gérald HUIDO & Sandra DORÉ	36 Le Moulinier
Guy BRETAGNOLLE & Isabelle ALBERT	Les Herbillier
Damien FRENEIX & Karine GUILBAUD	5 imp du Clos de la Butterie
Nicolas JAMIN & Gwenaëlle CARIOU	Le Maupas
Stéphane DOUILLARD & Laurie BEILLER	Le Pinier
David WAGNIER & Viviane DUBRUILLE	5 route de Brairon
Damien BREILLAC & Stéphanie MERCEREAU	2 imp du Clos de la Butterie
Maxime HÉREL & Eloïse NOBLET	La Croix Rouge
Christophe PRUD'HOMME & Michèle BRETONNIÈRE	Les Vieilles Fontaines
David MOSTAJO & Héroïse GRIES	4 route de la Giétrie
François PERENNEC & Anaïs CRUAUD	12 Les Montys

Souvenirs



DÉCES

Gilles SÉBAL, 68 ans	Chauveau
----------------------	----------

LES INFOS PRATIQUES

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

Octobre 2010			
16 & 17	Comité des fêtes	Foire commerciale	Omnisports et Bois de la haie
29	Volley	Tournoi Halloween	Omnisports
Novembre 2010			
6	Municipalité	Repas des aînés	Espace Bois Joli
6	Alaska	Tournoi de palets	Mezzanine
9	Téléthon	Présentation Téléthon	Arcades
10	USCT	Concours belote	Bois de la Haie
11	UNC	Cérémonie du 11 novembre	Arcades
13	Amicale des pompiers	Ste Barbe	Espace Bois Joli
19, 20 & 21	Théâtre	Journées théâtrales	Espace Bois Joli
26, 27 & 28	Théâtre	Journées théâtrales	Espace Bois Joli
27	Municipalité	Expo commission Archives	la Tour
Décembre 2010			
3, 4 & 5	Téléthon	Téléthon	Toutes les salles
11	Harmonie	Concert	Espace Bois Joli
11	Téléthon	Ramassage fagots	
11	USCT	Arbre de Noël	Bois de la Haie
12	Don du Sang	Loto	Espace Bois Joli
14	Téléthon	Résultat Téléthon	Arcades
14	Comité des fêtes	Arbre de Noël	Espace Bois Joli
18	USCT	Tennis ballon	Omnisports
22	Don du Sang	Collecte	Bois de la Haie
Janvier 2011			
7	Municipalité	Vœux du Maire	Espace Bois Joli
16	USCT	Galettes des rois	Terrain de sport



La halte garderie de la Haye Fouassière accueille depuis de nombreuses années les enfants de Château-Thébaud.

Depuis début 2010, le temps d'accueil est désormais limité à 16h par mois. Pour faire face à cette restriction, un groupe de parents de Château-Thébaud s'interroge sur la nécessité de mettre en place une structure d'accueil associative pour enfants de 0 à 6 ans dans la commune.

UNE STRUCTURE D'ACCUEIL ASSOCIATIVE

A cet effet, vous trouverez prochainement dans les commerces de Château-Thébaud et sur notre forum :

<http://petite-enfance.forumgratuit.fr/forum.htm>

un questionnaire nous permettant d'évaluer vos besoins.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ce projet.

LES INFOS PRATIQUES

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

• MULTI-SERVICE - HERNANI

M. GODINHO Hernani

Tél : 06 35 96 33 61 / 02 40 03 21 12

Mail : godinho.hernani@neuf.fr

Entretien, réparation, tous travaux de la maison, tondeuse, maçonnerie, carrelage, peinture.

• EBENO MOBIL - Ebéniste - agenceur

M. LEBRETON Antoine

Tél : 06 813 842 01

Mail : ebeno@sfr.fr

Conception, dessin, fabrication, agencements ergonomiques, cuisines, montage, transformation, terrasses, pergolas...

• LE PAN COUPÉ change de propriétaire

Depuis le 1^{er} octobre **Julien THAUDIERE** remplace Sandrine et Laurent VERVAULT.

Restaurant ouvert du lundi au vendredi midi formule à partir de 9,50 €

Ouvert le week-end sur réservation (de 20 à 80 personnes) pour vos anniversaires, communions, baptêmes, repas de famille...

• MARINE SAHRAOUI - TABAC PRESSE

Nouveau service payant : cartes grises en urgence

Finis les déplacements en Préfecture, fini les heures d'attente !

Désormais vous pouvez vous procurer vos nouvelles cartes grises en 1h « **Chez Marine** », nouveau point relais agréé.

Les services de la mairie restent à votre disposition pour les démarches non urgentes.



Le Secours Populaire de Basse et Haute Goulaine organise une braderie de jouets, jeux, livres :

samedi 27 novembre de 8h30 à 12h00

petite salle Paul Bouin à Basse-Goulaine.

Contact : Mme Thiéry tél 02 40 03 58 18

La Société de chasse vous informe que des battues de nuisibles seront organisées prochainement sur la commune :

- le 6 novembre 10
- le 4 décembre 10
- le 8 janvier 11



SEMES, Sèvre et Maine Emploi Solidaire, est une association née en 2006 de la fusion d'Arc en Ciel (Clisson) et d'Aidera



(Montbert). Elle intervient sur votre commune, dans un double objectif :

- Accompagner les personnes en recherche d'emploi et les aider dans leurs démarches.
- Mettre du personnel à disposition pour des tâches aussi variées que ménage, repassage, jardinage, entretien...et ce pour les particuliers, les entreprises, les associations ou les collectivités.

Au plus près des besoins, chaque demande est analysée et une réponse personnalisée est apportée rapidement.

Si vous recherchez une personne pour vous aider dans les tâches quotidiennes, n'hésitez pas, contactez nous !

Riche de plus de 20 années d'expérience, SEMES a en fin 2009 créée ESSEM, entreprise d'insertion, spécialisée en

- Espaces verts : tonte, taille de haies... et plus généralement toute tâche liée aux espaces verts.
- Viticulture : taille, marcottage, arrachage, plantation, vendanges...

Le personnel, formé et qualifié, est encadré par un paysagiste et un viticulteur du secteur.

Quel que soit votre besoin, nous pouvons vous aider.

Une équipe de professionnels vous répondra !

02.40.03.93.54 - semes.clisson@orange.fr

Grand Concours des Vins de Nantes Palmarès 2010

Pour leur muscadet Sèvre & Maine sur Lie 2009, ont obtenu :

La Médaille d'or :

- 6^{ème} position : le GAEC des 3 Colombes à La Turmelière
- 8^{ème} position : EARL La Fruitière à La Fruitière

La Médaille d'argent :

- M. Salmon Dominique, La Réserve du Fief Cognard,
- EARL La Pénissière à la Pénissière
- EARL Huchet, Le Clos des Montys

Intercommunalité

En octobre au Quatrain

Les copains d'Armor

Samedi 23 octobre à partir de 14h30

Dans le cadre de la Semaine bleue

Les copains d'Armor entraineront petits et grands dans un fest-noz animé et convivial pour se fêter un « Joyeux anniversaire ».

Renseignements et réservations :

02 40 54 87 37 - actionsenfaveurdespersonnes@ccsmg.fr

Oscar Deleau, l'homme le plus important

Mercredi 27 octobre à 10h et 15h

Théâtre - Récit avec marionnettes et curiosités sonores



PROGRAMMATION CULTURELLE

A venir prochainement :

- ✓ **DA SILVA** - vendredi 5 novembre
20h30 - musique
- ✓ **SYRANO** contre le grand zappeur
mardi 16 et mercredi 17 novembre
20h30 et 15h - jeune public
- ✓ **ZOOM NIGHTS** - jeudi 18 et vendredi 19 novembre
21h - musique
- ✓ **VEILLÉE FUNÈBRES** - vendredi 26, samedi 27 novembre
20h30 - Théâtre du Marais
- ✓ **RAPHAËL SÈVÈRE** - dimanche 28 novembre
16h - musique classique
- ✓ **KLP & MIX CITY** - mardi 30 novembre
20h00 - danse & musique

LA SEMAINE BLEUE 2010

DU 18 AU 23 octobre 2010, semaine de l'intergénération,

Au cours de cette semaine, de nombreuses animations ont été programmées pour passer un agréable moment, donner aux habitants de nos quatre communes et de toute génération une occasion de se rencontrer, de s'informer pour vivre mieux ensemble et de communiquer dans la plus grande convivialité.

INFORMATIONS ORDURES MÉNAGÈRES

SACS BLEUS

Afin de faire face à vos surplus de déchets lors de vos fêtes de famille ou autres, la communauté de communes met à disposition des sacs bleus prépayés que vous pouvez disposer à côté de votre conteneur ou de vos sacs de tri sélectif. Le collecteur est informé qu'il peut ramasser ces sacs bleus d'ordures ménagères.

Nous vous rappelons que les sacs d'ordures ménagères autres que ceux vendus par la communauté de communes ne sont pas pris s'ils sont déposés à côté ou sur le conteneur.

A RETENIR sur notre commune à l'ESPACE BOIS JOLI,
le lundi 18 octobre 2010

« LES JEUX EN TOUTE CONVIVIALITÉ »

à partir de 14h 30, belote, scrabble, pétanque, tirage des lots à la fin de l'après midi.

D'avance merci de vous inscrire aux manifestations de votre choix à l'aide de la fiche d'inscription sur le programme qui vous a été adressé, vous pouvez également vous procurer les programmes dans les commerces.

Les sacs bleus sont en vente à la communauté de communes au prix de :

30 litres : 2 euros - 50 litres : 3 euros

Le prix comprend : le coût de traitement des ordures ménagères s'y trouvant, le coût du sac.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service environnement au 02.40.54.86.66 ou environnement@ccsmg.fr

Adresse communauté de communes :

1 rue du Fief de l'Isle - 44690 La Haye-Fouassière